

ses, sauf en cas d'urgence, et il a prié les provinces d'user aussi de retenue, surtout en ce qui regarde les programmes de construction routière.

Une troisième mesure importante est l'établissement d'un impôt remboursable sur les profits en espèces. Le ministre espère de la sorte détourner, probablement durant 18 mois, une certaine partie des fonds qui seraient transformés en immobilisations. Deux autres modifications annoncées sont destinées à freiner les poussées inflationnistes en cherchant à retarder la mise en application de programmes d'immobilisations qui augmentent les frais. Le ministre en a restreint un certain nombre. Les nouvelles restrictions ne s'appliqueront pas au matériel de construction ni au matériel nécessaire pour les projets de services d'utilité publique à long terme, mais elles toucheront certains biens, comme les bâtiments et la machinerie.

De même, en vue de favoriser un accroissement de la productivité, le ministre des Finances a établi une distinction entre la machinerie de production, sur laquelle l'impôt sera éliminé par étapes, et les matériaux de construction, dont on ne pourrait très peu faire baisser les prix sans stimuler une demande déjà excessive. Le ministre propose un tarif efficace; plus l'entreprise attendra, moins en définitive les placements de capitaux seront coûteux.

Le budget a reçu des éloges de toutes parts. On a approuvé la suppression progressive de la taxe de vente sur les machines de production. Le Congrès du Travail du Canada a décrit comme un pas dans la bonne voie les changements apportés à l'impôt sur le revenu des particuliers, ainsi que les petites réductions consenties aux personnes à revenus peu élevés. En ce qui concerne les fabricants, on l'a appelé un budget au sujet duquel «on gémît aujourd'hui mais on sourira demain». M. Fred Samis, directeur général de la *Canadian Electrical Manufacturers Association*, a dit que le budget a placé son industrie dans une position plus concurrentielle sur les marchés étrangers.

Les changements tarifaires dans le budget ont reçu l'approbation de l'Association canadienne des importateurs. Une déclaration conjointe des Bourses canadienne et de Montréal porte que l'enlèvement de la taxe de rétenton devrait améliorer notre balance des paiements en rendant les obligations plus intéressantes pour les actionnaires étrangers.

Le ministre des Finances a expliqué que son budget avait pour but de ralentir la prospérité sans l'arrêter, de réduire le facteur d'inflation dans l'augmentation de notre produit national brut, de régulariser le cours effréné de l'activité canadienne en réduisant

le montant d'argent que les particuliers et les entreprises utiliseraient pour chercher à obtenir une main-d'œuvre et des matériaux devenus rares.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pourront tous emprunter plus facilement de l'argent, une fois enlevé l'impôt de retenue de 15 p. 100 sur les paiements d'intérêts à des non-résidents détenteurs de titres des gouvernements canadiens. On espère que ce changement permettra d'effectuer quelques emprunts en Europe.

En essayant de faire du budget un important facteur d'influence à court terme sur l'économie, le ministre a façonné un nouvel outil. En théorie, l'épargne obligatoire imposée aux grandes entreprises pourrait fournir au gouvernement le moyen d'aider à retarder ou accélérer l'économie en très peu de temps. Sauf erreur, cette méthode n'a jamais été employée nulle part. Si elle donne de bons résultats, un grand pas aura été franchi vers la gestion de l'économie, de sorte qu'il ne sera plus question de suivre la route cahoteuse des périodes de grande prospérité suivies de crises économiques.

Dans le passé, monsieur l'Orateur, les ministres des Finances manifestaient tous une certaine résignation devant les fluctuations économiques. Ils croyaient que l'alternance des périodes de prospérité et de récession était cyclique. Les cycles pouvaient parfois être modifiés par certaines influences, mais ils répondaient en quelque sorte à une inévitable et solennelle loi de la nature, qu'il était difficile d'éluder. Maintenant, toutefois, nous nourrissons un nouvel espoir. Le mouvement économique ascendant a duré plus longtemps qu'on ne le prévoyait ou qu'on ne le croyait possible. Nous commençons à imaginer qu'il pourrait se poursuivre indéfiniment.

La plupart des directeurs d'entreprises admettent que le budget a été le meilleur exposé de politique fiscale des libéraux depuis leur reprise du pouvoir, en 1963. Une réaction typique a été de penser que l'impôt remboursable aiderait à ralentir l'essor de l'économie sans le freiner complètement.

La Chambre de commerce du Canada généralement a bien accueilli le budget, et le président de son bureau de direction a dit:

Le budget se rend compte que le thermostat de l'économie était fixé trop haut et, d'une façon appropriée et réaliste, il prévoit des mesures de modération qui faciliteront un meilleur équilibre de l'offre et de la demande.

L'Association des manufacturiers canadiens a qualifié les mesures fiscales d'originales. A son avis, elles tendaient à résoudre les problèmes actuels et, bien qu'elles ne plairaient pas aux personnes visées, elles étaient préférables à une hausse uniforme de l'impôt. En assurant les intérêts sur les remboursements,